



FRANCE LOGISTIQUE

**Depuis 2020, l'ensemble des acteurs
privés de la chaîne logistique sont
réunis pour renforcer la compétitivité
de la chaîne logistique française**

Sous la présidence d'Anne-Marie Idrac,
ancienne ministre



« **Faire prendre en compte dans les politiques publiques, le rôle essentiel des solutions logistiques au service de la croissance verte et travailler à leur compétitivité** »

Anne-Marie Idrac

« Sur la base de mes expériences diverses, notamment en matière de mobilité et de commerce international, je suis depuis longtemps passionnée par les métiers logistiques ; cela pour au moins trois raisons. Comme la crise Covid l'a montré, ils sont au cœur de notre économie, fondée sur les échanges. Ils sont également au cœur des évolutions de notre société concernant les modes de production, de distribution et de consommation. Enfin, l'art et la manière d'organiser les mobilités des produits sont porteurs d'innovations majeures en matière de numérique, d'environnement et de développement des compétences. C'est pourquoi c'est un honneur et un grand plaisir de contribuer à mieux valoriser la filière et à faire aboutir ses projets en présidant France Logistique. »

L'image du transport de marchandises et de la logistique, la compétitivité de la filière, les transitions énergétiques et numériques, l'attractivité des métiers et l'aménagement du territoire constituent des chapitres d'action prioritaires de France Logistique, en relation avec les pouvoirs publics. »



Quelques membres du conseil d'administration de France Logistique et du COMEX Logistique, lors du lancement de France Logistique en janvier 2020.

De gauche à droite : Éric Hémar - Président de l'Union TLF, Aline Mesples - Alors Présidente de l'OTRE, Jean-Christophe Pic - Président de la FNTR, Marc Papinutti - DGITM (Transport) , Anne-Marie Idrac - Présidente de France Logistique, Thomas Courbe - DGE (Économie), Patrick Daher - PDG du groupe Daher, Claude Samson - Président de l'Afilog, Isabelle Braun-Lemaire - DGDDI (Douanes), Denis Choumert - Président de l'AUTF.

L'ORGANISATION

FRANCE LOGISTIQUE EN 5 QUESTIONS

Lancée début janvier 2020, France Logistique rassemble pour la première fois les acteurs privés de l'ensemble de la chaîne logistique. Sa raison d'être ? Être l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics pour faire de la filière logistique française l'une des plus attractives à l'échelle européenne.

1) QU'EST-CE QUE FRANCE LOGISTIQUE ?

L'association porte une vision globale de la filière qui en fait l'interlocutrice de référence des pouvoirs publics sur les sujets transverses.

C'est une plateforme de coordination, d'animation et d'échanges entre professionnels destinée à promouvoir des propositions d'actions communes. France Logistique intervient en complément des organisations et associations professionnelles du secteur pour promouvoir les actions communes à tous, qui impactent l'ensemble de la filière.

2) QUEL EST SON OBJECTIF ?

Valoriser la filière et contribuer à l'amélioration de sa compétitivité en France au service des territoires, des entreprises, des chargeurs et des consommateurs finaux et être au rendez-vous des enjeux liés au développement durable.

3) QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Incarner tous les acteurs de la chaîne logistique à travers une représentation unifiée et de haut niveau.
- Construire avec les pouvoirs publics, des réponses aux défis transverses de la filière.
- Promouvoir la filière auprès des pouvoirs publics et du grand public en France.
- Soutenir le dynamisme de la filière dans un environnement compétitif très aigu.
- Orienter la filière en matière de transition écologique, de compétences, de fiscalité et de transition numérique.

4) QUEL EST SON MODE DE GOUVERNANCE ?

France Logistique est une structure associative comprenant :

- les principales organisations et associations professionnelles de la filière ;
- des entreprises déjà adhérentes à une organisation professionnelle ou à une association de la filière ou pour lesquelles le transport et la logistique sont un enjeu important et qui souhaitent contribuer au projet de France Logistique.

Elle s'appuie également sur les principaux experts académiques et organismes de recherche du secteur ainsi que plusieurs think-tanks nationaux et européens.

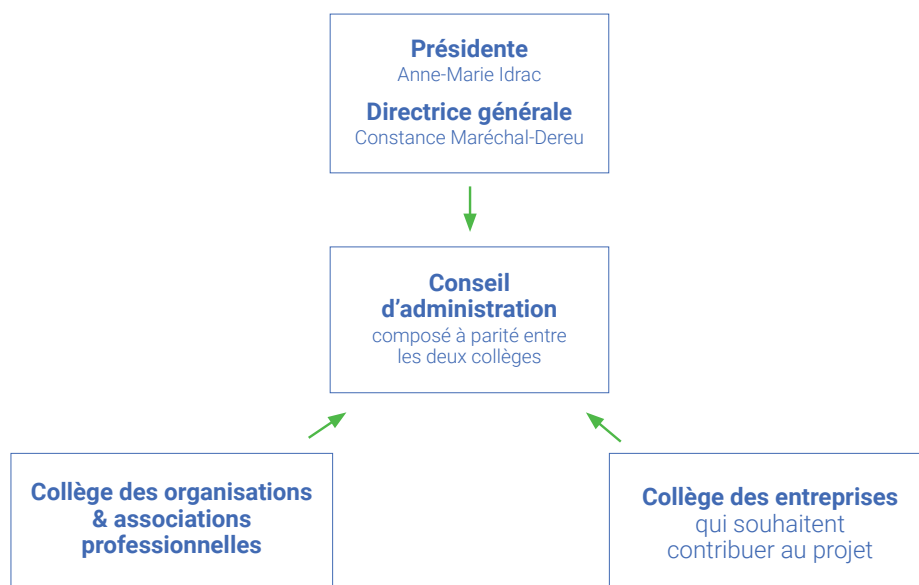
5) QUEL EST SON MODE DE FONCTIONNEMENT ?

France Logistique s'appuie sur les compétences techniques mutualisées de ses membres, qui sont sollicités en fonction des groupes de travail, des sujets retenus par le conseil d'administration et de l'actualité. Elle est financée par les cotisations de ses membres.



Une gouvernance qui fédère toutes les parties prenantes de la chaîne logistique française

France Logistique rassemble à la fois des organisations et associations professionnelles de la filière ainsi que des entreprises qui souhaitent contribuer au projet.



Au 1er janvier 2022, le conseil d'administration est composé des :

6 membres fondateurs :

- **AFILOG** : Association Française de l'Immobilier Logistique
- M. Claude Samson.
- **AUTF** : Association des Utilisateurs de Transport de Fret
- M. Denis Choumert
- **CGI** : Confédération française du Commerce de Gros et International - M. Philippe Barbier
- **FNTR** : Fédération Nationale du Transport Routier
- M. Jean-Christophe Pic
- **OTRE** : Organisation des Transporteurs Routiers Européens
- M. Alexis Gibergues
- **TLF/TLF OVERSEAS** : Union des entreprises de Transport et de Logistique de France - M. Éric Hémar

4 représentants d'entreprises membres :

- Mme Marie-Christine Lombard, présidente du directoire de Geodis
- M. Thierry Ehrenbogen, président de Bolloré Logistics
- M. Stanislas Lemor, PDG de STEF
- Mme Cécile Tricault, SVP, Regional Head, Southern Europe, Prologis

2 personnalités qualifiées :

- M. Patrick Daher, corapporteur du rapport Hémar/Daher
- M. Olivier Storch, pour le groupe La Poste

Au 1er janvier 2022, le collège des entreprises comprend :

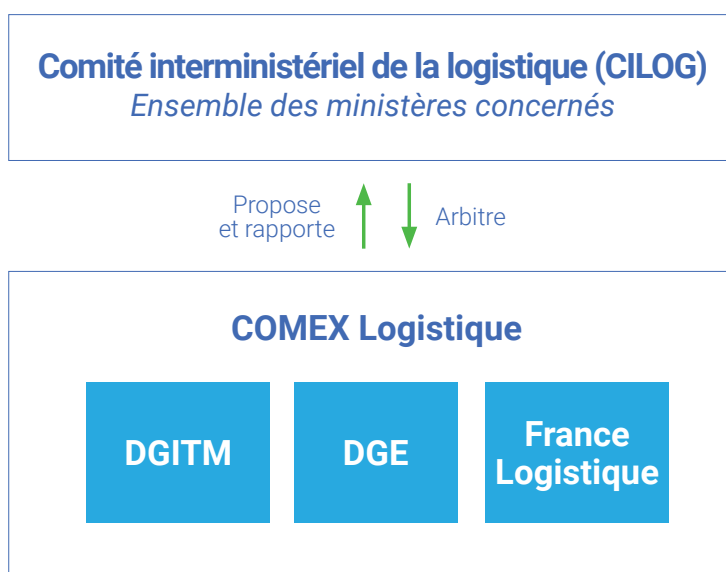
- Barjane,
- Bolloré Logistics,
- Carrefour Supply-Chain,
- Catella,
- Cdiscount,
- Ceva Logistics,
- Daher,
- FM Logistic,
- Geodis,
- Heppner,
- ID Logistics,
- JLL,
- La Poste,
- Prologis,
- Rail Logistics Europe,
- Relais Colis,
- Segro,
- Société de Développement de l'Axe Nord,
- Sogaris,
- STEF.

France Logistique s'appuie également sur les principaux experts académiques et organismes de recherche du secteur, notamment :

- L'AFT : Association pour le développement de la formation professionnelle transport et logistique
- Le CNR : Comité national routier
- Des centres de recherches, comme le CRET-LOG, l'Université Gustave Eiffel ainsi que plusieurs think-tanks nationaux et européens

UN DIALOGUE NOUVEAU ENTRE LA FILIÈRE ET LES POUVOIRS PUBLICS

France Logistique est le point de contact privilégié des pouvoirs publics pour les enjeux transverses à l'ensemble des acteurs du transport de marchandises et de la logistique.



En portant la voix unifiée des acteurs du secteur, France Logistique instaure un dialogue renforcé avec les pouvoirs publics, notamment dans le cadre du Comité exécutif Logistique qui étudie, élabore et veille à la mise en œuvre des décisions concernant la filière.

Le COMEX Logistique, composé du Directeur général des infrastructures des transports et de la mer, du Directeur général des entreprises et de la Présidente de France Logistique, est notamment en charge de préparer les Comités interministériels de la logistique (CILOG). Il se réunit mensuellement.

Le CILOG rassemble l'ensemble des ministres et administrations concernées par le transport de

marchandises et la logistique. Présidé par le Premier ministre, il fixe les décisions et orientations issues des pouvoirs publics. Il se tient au moins une fois par an.

Les 2 premiers CILOG se sont tenus le 7 décembre 2020 & le 21 octobre 2021. Le Gouvernement y a affirmé :

- La reconnaissance du caractère essentiel et stratégique de la filière,
- La prise de premières mesures pour améliorer sa compétitivité,
- La volonté de poursuivre le travail public/privé avec France Logistique.

6 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES

France Logistique met en avant les contributions du transport et de la logistique au service des entreprises et des territoires. Il convient notamment d'améliorer sa compétitivité dans un contexte européen rude et d'accélérer encore sa transition écologique, sous conditions d'accompagnements.

1) AMÉLIORER L'IMAGE GLOBALE DE LA FILIÈRE

- Porter une vision globale des chaînes logistiques articulant stock/flux et international/interrégional/local.
- Rappeler l'importance de la logistique pour la résilience de l'industrie et les évolutions du commerce.
- Intervenir auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public.
- Mesurer la performance logistique.

2) FAVORISER LA COMPÉTITIVITÉ DE CHAQUE MAILLON

- Assurer une plus grande efficacité du passage des frontières dans les ports et les aéroports.
- Établir des conditions d'installation d'entrepôts compétitives, en termes de coût et de délais.
- Fiabiliser la chaîne logistique française notamment pour les ports et les modes massifiés.
- Garantir la compétitivité de l'ensemble des modes de transports.

3) CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Soutenir l'élaboration d'une feuille de route public/privé, ambitieuse et réaliste pour accélérer la transition énergétique du transport routier.
- Accompagner l'objectif de doublement des modes de transport massifié ferroviaire, fluvial, combiné, dans une vision intermodale, notamment en portant la voix des clients dans la stratégie nationale du fret et de la logistique ferroviaire en cours d'élaboration
- Mettre en place un cadre juridique favorable aux entrepôts logistiques vertueux au niveau environnemental.

4) ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES

- Communiquer sur les emplois créés par la filière, la formation et l'apprentissage.
- Traduire les besoins en emplois et compétences dans une perspective à moyen et long terme.
- Définir les grandes orientations de la formation.

5) PROPOSER DES SOLUTIONS POUR UNE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE

- Améliorer la connaissance des flux.
- Intégrer la logistique urbaine dans l'action des collectivités locales, sur le foncier et les transports.
- Soutenir l'engagement des professionnels pour construire avec les collectivités des solutions vertueuses.

6) PARTICIPER À L'ORGANISATION LOGISTIQUE DU TERRITOIRE

- Promouvoir l'organisation de concertations public/privé avec les régions et les collectivités urbaines pour une meilleure organisation d'espaces dédiés à la logistique.
- Décliner, pour la logistique, le levier des « sites clés en main ».
- Prioriser les investissements en infrastructures, en fonction des schémas logistiques retenus.



francelogistique.fr

Contact

secretariat@francelogistique.fr